

AVIS DE DÉPÔT

Il est accusé réception d'une demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions par la mairie de Marquette-lez-Lille.

Dossier numéro : **PC 059386 26 00005**

Date de dépôt en mairie : 07/05/2026

Demandeur : COMMUNE COMMUNE DE MARQUETTE LEZ LILLE
représentée par LEGRAND Dominique
11 Place du Général De Gaulle
59520 Marquette-Lez-Lille

Adresse du terrain 60 Avenue de la Fraternité

Superficie du terrain : 12 102,00 m²

Nature des travaux : Le projet prévoit la rénovation de la toiture de l'école et des salles de classes du groupe scolaire Cousteau-Vanhecke. Cette rénovation, qui fait suite à celle déjà réalisée sur le bâtiment restauration, a été initiée suite aux dommages irréversibles sur la charpente bois existante dus à des faiblesses structurelles expertisées sur cette charpente.

La charpente et la couverture tuile sont donc remplacées. La nouvelle toiture tuile est remplacée à l'identique (tuile béton brune).

Accompagné d'un changement de destination : le logement de fonction existant pour le personnel de l'établissement à l'étage est remplacé par 2 nouvelles classes. A cette occasion des baies de fenêtre sont élargies et créés en façades pour correspondre aux nouveaux usages. Deux bouchements sont réalisés en pignon afin de renforcer ponctuellement la maçonnerie liée à la nouvelle charpente.

Surface de plancher : m²

Fait à Marquette-lez-Lille

Le 7 mai 2026

AVIS DE DÉPÔT

Il est accusé réception d'une demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions par la mairie de Marquette-lez-Lille.

Dossier numéro : **PC 059386 26 00005**

Date de dépôt en mairie : 07/05/2026

Demandeur : COMMUNE COMMUNE DE MARQUETTE LEZ LILLE
représentée par LEGRAND Dominique 11 Place du
Général De Gaulle
59520 Marquette-Lez-Lille

Adresse du terrain 60 Avenue de la Fraternité

Superficie du terrain : 12 102,00 m²

Nature des travaux : Le projet prévoit la rénovation de la toiture de l'école et des salles de classes du groupe scolaire Cousteau-Vanhecke. Cette rénovation, qui fait suite à celle déjà réalisée sur le bâtiment restauration, a été initiée suite aux dommages irréversibles sur la charpente bois existante dus à des faiblesses structurelles expertisées sur cette charpente.

La charpente et la couverture tuile sont donc remplacées. La nouvelle toiture tuile est remplacée à l'identique (tuile béton brune).

Accompagné d'un changement de destination : le logement de fonction existant pour le personnel de l'établissement à l'étage est remplacé par 2 nouvelles classes. A cette occasion des baies de fenêtre sont élargies et créés en façades pour correspondre aux nouveaux usages. Deux bouchements sont réalisés en pignon afin de renforcer ponctuellement la maçonnerie liée à la nouvelle charpente.

Surface de plancher : m²

Fait à Marquette-lez-Lille

Le 7 mai 2026